

Book Review

ANNETTE BRASSEUR. *Etude linguistique et littéraire de la «Chanson des Saisnes» de Jehan Bodel*. Genève: Droz, 1990, Pp. 345 (P.R.F. 190).

Dans le monde de la publication, *l'Etude* d'Annette Brasseur est le complément tout naturel, méticuleux et savant à souhait, de sa belle édition *La Chanson des Saisnes*, parue chez Droz en 1989 (2 vol.). Cette dernière a été considérée par la critique comme un travail précis, soigné, fournissant enfin aux recherches des possibilités d'investigations fructueuses, jusque là interdites (voir, par exemple, les C.R. de J. L. Picherit, *Olifant*, 15, Fall-Winter 1990, pp. 337-39 et de J. Subrenat, *Revue des Langues Romanes*, 95, 1991, pp. 192-95). Les deux ouvrages constituent le résultat digne d'éloges de patientes années de travail: la préparation d'une thèse de doctorat d'Etat que Mme Brasseur a menée à bien et avait précédemment fait paraître à Lille (Université de Lille III, 1987, 6 volumes, 2239 pages). Ce type de thèse de très longue haleine n'est désormais plus possible en France et c'est éminemment regrettable. Les mêmes recherches ont permis à Mme Brasseur de publier aussi divers articles complémentaires: ainsi «La part de Jehan Bodel dans la *Chanson des Saisnes* ou quatre rédactions en quête d'auteur», *Olifant*, 13.2 (1988), pp. 83-95 et «Index des rimes de Jehan Bodel», *Olifant*, 15.3-4 (1990), pp. 209-336.

Saluons dès l'abord les qualités de *l'Etude*. Elles sont en tous points dignes de celles qui avaient été mises en œuvre pour l'édition. Ne laissant rien au hasard, Mme Brasseur a pu, détail après détail, dessiner (pp. 326) «les contours de la personnalité littéraire de Jehan Bodel» (la silhouette littéraire de l'écrivain est beaucoup plus passionnante que toutes les recherches antérieures sur sa biographie; la vie de Jehan Bodel reste encore marquée par d'importantes zones d'ombre, mais ce n'est finalement pas très gênant pour une étude novatrice portant sur sa création littéraire). Jehan Bodel est doté d'une personnalité rayonnante, à multiples facettes: jongleur pourvu des compétences techniques souhaitables, curieux d'un monde médiéval en pleine expansion au Nord, créateur qui peaufine sa vision du monde, non sans quelque humour, artiste qui ne méprise pas l'art de la séduction. Mme Brasseur conclut, à partir de la *Chanson des Saisnes*, à «la variété multiforme d'un immense talent» (pp. 326) et ses démonstrations ne laissent pas indifférent, car elle examine les domaines les plus divers comme l'art du récit, les sources et les influences des traditions épiques, la conception jamais figée des personnages, la versification, sans que jamais soient oubliés l'environnement médiéval, les cultures et mentalités du Nord.

Le mérite de Mme Brasseur, contrairement à d'autres, est d'interroger successivement les domaines linguistique et littéraire, ce qui lui offre des approches complémentaires, indispensables à nos yeux à qui veut vérifier l'unité d'une œuvre dans ses fondements génétiques. Les découvertes de Mme Brasseur retiennent l'attention, dans la mesure où elles sont convergentes. Tout travail de ce type peut toujours être mis en cause, quand on s'acharne à réduire à néant les conclusions définitives obtenues, mais si l'argumentation est solide, fondée sur des analyses nombreuses et nuancées— ce qui est le cas— elle ne peut que gagner l'adhésion du lecteur et, de toute manière, ne mérite pas l'hostilité passionnelle dont fit preuve, à propos des affirmations de Mme Brasseur, Povl Skårup lors du XIIème Congrès International Rencesvals d'Edimbourg (août 1991) pendant la discussion qui suivit la communication de Mme Martine Thiry-Stassin, «Aspects de la foi et de la vie religieuse dans la *Chanson des Saisnes* de Jehan Bodel». Le C. R. de P. Skårup, annoncé à Edimbourg et paru depuis («Jehan Bodel et les autres auteurs de la *Chanson des Saisnes*,» *Revue Romane*, 26.2 [1991] pp. 206-18) n'est peut-être pas tout à fait à la hauteur des ambitions affichées en Ecosse. Certes, P. Skårup a raison sur certains points dans sa revue critique: ainsi pour ce qui touche au E svarabhaktique, aux pronoms sujets, à la longueur moyenne des laisses (ce dernier argument est toujours délicat à utiliser), et le point du suture précisément trouvé au vers 3307 nous gêne aussi quelque peu, même après la lecture de la démonstration de Mme Brasseur, mais est-on forcément plus convaincant, si l'on déplace la coupure «environ quatre ou cinq cents vers avant le vers 3307» (C.R. cité p. 216)? On peut en douter. D'un autre côté, les trois exigences préalables de P. Skårup sont bonnes: les différences trouvées par Mme Brasseur sont-elles justes et significatives? A-t-on bien distingué langue de l'auteur et langue du copiste? Les différences suffisent-elles pour supposer plusieurs auteurs pour A? Mais la véritable question (singulièrement épineuse) ne se pose pas au plan des principes mais de l'application. On sait que, pour la langue de l'auteur, on ne peut guère se fonder que sur les rimes et la mesure des vers, critère adopté par exemple par Gilles Roussineau dans son édition de *Perceforest*, IVème partie, Paris-Genève, Droz, 1987, et bien appliqué (voir C.R., *Romanische Forschungen*, 101, 1989, pp. 112-14). La mise en œuvre n'est pas si simple. Il nous semble aussi que P. Skårup ne donne pas suffisamment d'importance aux analyses littéraires de Mme Brasseur. Il paraît significatif qu'il refuse même de «discuter» (c'est son terme) ce qui concerne la figure de Charlemagne. Est-ce un hasard si, en particulier sur ce point, le commentaire de Mme Brasseur nous a paru justement convaincant? Relevons enfin le reproche grave de P. Skårup: «Si Mme Brasseur a pu affirmer son

hypothèse de deux auteurs dans A, c'est qu'elle a laissé sa conclusion préconçue déterminer le choix de ses prémisses...» Il mettrait en cause la bonne foi de l'auteur de *l'Étude*, si tout critique n'était, dès l'abord, contraint de reconnaître qu'il faut bien avoir une idée de recherche avant de se lancer dans la quête aventureuse; sans doute faudrait-il conclure provisoirement qu'en matière d'attribution d'oeuvre médiévale, le chercheur doit privilégier le recul, la réserve, et un certain bon sens par rapport à la passion (pas toujours justifiée). L'humour n'est peut-être pas non plus tout à fait déplacé.

Mme Brasseur s'est attachée à une étude minutieuse des quatre *codices*; elle les a comparés et mis en regard les uns des autres. L'analyse linguistique de chaque version est élaborée à chaque fois en fonction d'un schéma unique et méthodique: l'étude, synchronique, se fonde sur l'examen des graphies (des voyelles et consonnes), le compte des syllabes, la morphologie, la syntaxe et le lexique. Les résultats sont rassemblés et consignés avec une belle homogénéité (environ 30 à 40 pages pour chaque version), pour A (Paris, Arsenal 3142), pp. 21-57, pour R (Paris, B N fr. 368), pp. 57-99, pour L (Cologne-Genève, Fondation Martin Bodmer), pp. 99-140, pour T (Turin, B N LV 44), pp. 140-71. Nous avons affaire à deux types de manuscrits: de grand format pour A et R, et «manuscrits de jongleurs» pour L et T. La décoration elle-même est très différente: sobre dans R et L, riche dans A.

La version A, la plus intéressante, et qui mérite une attention particulière, n'est cependant pas totalement homogène: Mme Brasseur constate qu'après le vers 3307, «les traits linguistiques ont tendance à se différencier» (p. 56); elle conclut à l'intervention d'un remanieur dans les mille derniers vers (de 3308 à 4337). Dans R, L et T, il y a deux ruptures (le schéma de la page 173 est particulièrement significatif): pour L et T, après les vers 3001 et 5713; la version R, quant à elle, comporte une première division après le vers 3274 et une seconde après le vers 4291. Mme Brasseur, la première, a fait observer que les trois versions R, L, T, ont été influencées par l'Est, surtout l'Est lorrain. Ces marques sont plus ou moins accusées. En outre, R, L, T, sont «toutes postérieures... d'un siècle au moins à l'époque de J. Bodel» (p. 172). Mme Brasseur met en évidence un «noyau plus ancien» (les 3307 premiers vers) qu'elle attribue à Jehan Bodel, car elle voit des caractères communs, pour la langue utilisée, avec les autres œuvres du poète artésien. En revanche, la coloration artésienne a tendance à se voiler dans la partie des *Saisnes* qui daterait du treizième siècle. Ces distinctions sont capitales pour la thèse de Mme Brasseur et nouvelles au regard de la chanson. Elles sont amplement confirmées par une

lecture suivie. La partie commune à toutes les versions se signale par la cohésion et la continuité, indice probable d'un auteur unique: au sein d'un juste équilibre trois sujets sont traités conjointement, la révolte des Hurepois, la guerre entre Francs et Saxons, les amours de Sébile et de Baudouin.

Pour ce qui est des traditions épiques— si importantes vis-à-vis d'une chanson généralement datée de la fin du douzième siècle— Mme Brasseur note une opposition significative: respect de la tradition rolandienne dans la partie commune, puis recours à des sources multiples qui remettent en cause une vision du monde homogène. Elle décèle en Jehan Bodel, auteur pour elle de la seule partie commune, un créateur de talent qui s'est préservé de toute imitation servile. Le continuateur de A R «Laisse percevoir les préoccupations d'un autre temps que celui d'un Jehan Bodel» (p. 240) et, plus encore, les rédacteurs de la seconde partie de L T ne sont même plus fidèles au dessein initial et, de fait, ont créé «un genre hybride, à mi-chemin du tragique et du comique» (p. 240). Les rédacteurs de l'épilogue, quant à eux, sont plus proches du mélodramatique que de l'épique.

Mme Brasseur confirme, grâce à son étude portant sur la conception des personnages, une sensible diversité d'attitude des continuateurs. On sait depuis longtemps— lors du IIème Congrès International de la Société Rencesvals, à Venise, en 1961, Karl-Heinz Bender avait déjà étudié les métamorphoses de la royauté de Charlemagne— qu'il faut séparer la notion de souverain dans son idéalité mythique (toujours rayonnante) et les incarnations épiques diverses de Charlemagne. Il suffit de comparer, entre autres, le *Roland* d'Oxford et *Girart de Vienne* pour être édifié sur ce point. Il est d'ailleurs curieux de constater que plus la personnalité royale est méprisante— ainsi le roi Pépin dans *Garin le Lorrain*— plus les poètes épiques veillent à une certaine idéalisation archétypique de la souveraineté centralisatrice. C'est ce qui explique la présence constante de la voûte palatine, image de l'ordre du monde, reflet de l'ordre divin, comme l'a si bien montré Alain Labbé dans sa remarquable thèse *L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste. Essai sur le thème du roi en majesté* (Genève, 1987), ainsi que dans divers articles. Dans la *Chanson des Saisnes*, ce qui est que le héros central Charlemagne a évolué au fil de la trame narrative: ses métamorphoses, de «héros mythique, auréolé de la légende» le conduisent à être «un vieillard souffreteux que les maux de son âge rendent semblable aux autres hommes» (p. 241). La recherche de la prouesse, dans l'esprit de Charles, est supplantée par le souci de la stratégie et des tactiques. Les remanieurs se préoccupent d'un public